

DES TECHNIQUES DE PECHE RITUELLE AUX ILES TONGA (Polynésie occidentale)

Marie-Claire BATAILLE-BENIGUI *

Les textes traditionnels nous indiquent que le Roi Salomon parlait avec les mammifères, les oiseaux, les poissons et les reptiles par l'intermédiaire d'un anneau magique. Les pêcheurs des îles Tonga parlent eux aussi aux poissons, mais sans artifices, parce qu'ils entretiennent avec certaines espèces ichtyologiques des relations socialisées qui se manifestent par un langage métaphorique et l'observation de rituels et d'interdits qui relèvent plus de la sphère du religieux que de celle de la magie. C'est ainsi que dans certains endroits précis de l'archipel, liés au mythe d'origine de l'espèce, les techniques de capture de celle-ci sont associées à des pratiques de l'imaginaire transmises par la tradition orale.

Avant de décrire et d'analyser les pratiques matérielles et symboliques qui personnalisent, voire sacralisent certaines espèces de poissons et en font un lien entre l'homme et le surnaturel, il est nécessaire de présenter brièvement le contexte socio-culturel de la société locale.

LE CONTEXTE SOCIO-CULTUREL

Tonga est un archipel de 170 îles (dont environ 36 sont habitées) situé dans l'hémisphère sud près des îles Fidji et Samo'a (fig.1). Sa population s'élevait en 1986 à 95 000 personnes christianisées depuis le milieu du siècle dernier. Tonga est la dernière réelle royauté de Polynésie qui selon la tradition orale remonte au X^e siècle. La société était et est encore extrêmement hiérarchisée, avec à sa tête trois lignées royales issues des segmentations de la première, celle des *Tu'i Tonga*, elle-même d'origine divine. Le Roi actuel Taufa'ahau Tupou IV, par son mariage et les alliances matrimoniales de ses ancêtres, peut se dire héritier des trois lignées et conserve une origine divine. Ensuite viennent les Chefs, les *Eiki*, le Roi et les Chefs régnaient sur les gens du commun, les *tu'a*. Entre les Chefs et les *tu'a* sont les *matapule*, les porte-parole attitrés du Roi et des Chefs. Cette stratification sociale particulièrement complexe fonctionnait selon des règles hiérarchiques de consanguinité, d'alliance et de territorialité appliquées aussi bien en termes politiques que domestiques suivant les règles de la parenté.

Face aux agressions coloniales du XIX^e siècle, la grande force de Tonga a été de savoir établir un "compromis" entre la tradition et les nouvelles conditions introduites par la pression occidentale (MARCUS, 1975). Ce sens de l'adaptation permit d'éviter la colonisation et Tonga fut simplement sous protectorat britannique de 1900 à 1970. Et c'est ainsi qu'aujourd'hui encore ce petit pays en voie de développement est un mélange de tradition et de modernité que l'on retrouve sur différents plans.

LES PRATIQUES MATERIELLES ET SYMBOLIQUES CONCERNANT LA PECHE

Cinq espèces ichtyologiques sont la source de mythes qui donnent lieu à des techniques de pêche rituelles et qui codifient les gestes techniques et les comportements avant, pendant et après la pêche. Il s'agit du requin en général au nord-est de l'île principale de Tongatapu, du requin-marteau en particulier dans les eaux de la lagune de cette même île, du rouget barbet devant la plage du village de Niutoua (Tongatapu), du hareng devant celle de l'île d'Atata, de la bonite à l'île d'Ha'ano dans l'archipel de Ha'apai et du poisson-lait dans le lac de l'île du Nomuka également située à Ha'apai (1). Les mythes d'origine de ces espèces (BATAILLE-BENIGUI, 1986) indiquent que les trois premières sont des cadeaux des dieux de Puluotu (2), espace surnaturel où résidaient les dieux et les âmes de certains morts dans la religion traditionnelle. Cette provenance confère à ces espèces une aura divine. Les deux autres viennent des îles Samo'a et cette origine étrangère les personnalise et les fait jouir du respect réservé aux personnes de rang élevé.

D'une manière générale, ces espèces, migratrices pour la plupart (sauf le poisson-lait puisqu'il vit dans les eaux saumâtres d'un lac) reviennent annuellement dans les lieux cités et sont reçues comme des hôtes de qualité auxquels on "sacrifie" du *kava* (3), la boisson rituelle faite à partir d'une racine de poivrier, de l'huile de coco ou des guirlandes de fleurs. Le *matapule*, porte-parole du chef du village et leader de la pêche, s'adresse aux poissons à voix haute avec les termes d'adresse réservés au Roi ou à ses proches afin de les honorer et de les séduire, il les engage à rester et à se laisser prendre facilement. L'année où l'espèce ne se présente pas à la saison habituelle, il peut même pratiquer une confession publique en s'excusant auprès des poissons des fautes que la communauté villageoise a pu commettre pendant l'année, acte syncrétique qui fusionne paganisme et morale chrétienne.

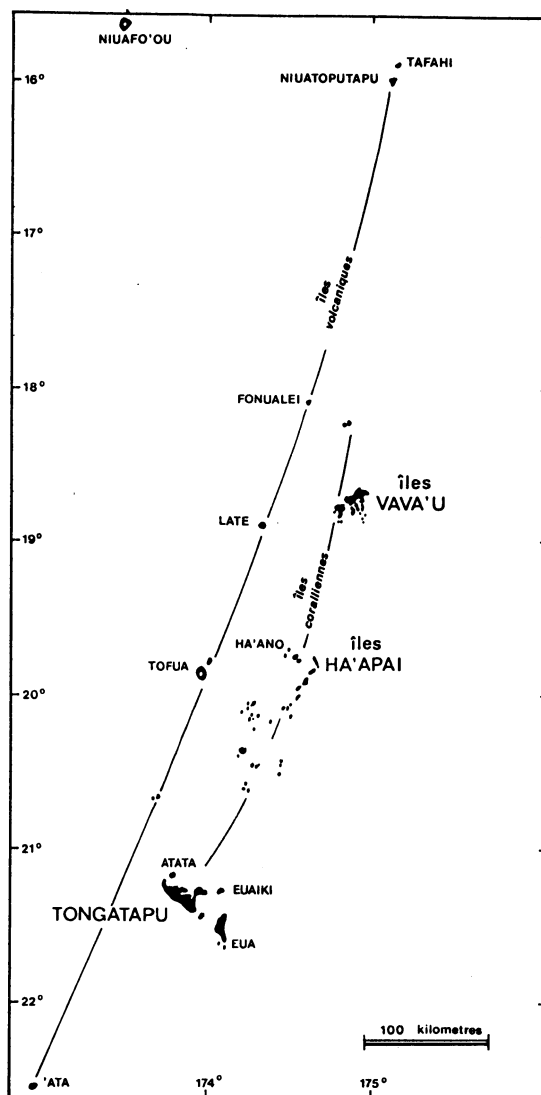


Figure 1

Le requin et la bonite sont sexualisés et appellés Hina, du nom d'une déesse demeurant dans la lune, héroïne classique des mythologies du Pacifique, et les rougets de Nioutoua sont appellés Hou'eiki, c'est-à-dire "groupe de chefs".

De manière générale, on ne doit capturer ces espèces dans les lieux cités qu'avec des techniques non violentes : à main nue, au filet, pour la bonite avec des sacs fabriqués jadis de spathes de cocotier cousues, remplacées aujourd'hui par les emballages synthétiques des produits de consommation importés. Le poisson ainsi emprisonné doit ensuite mourir naturellement. Aucun engin risquant de le blesser ne peut être utilisé. Le requin est capturé au noeud coulant et le noeud est assimilé à une couronne de fleurs qui vient ceindre sa poitrine; Hina est ensuite invitée, toujours à haute voix, à monter dans sa couche royale (le bateau) pour rejoindre son fiancé, Sinelau, autre héros des mythologies du Pacifique. La pêche au requin est précédée de l'observation d'un rite particulier; un édifice sur la plage est déclaré *tapu* (interdit) et les hommes de l'équipage y passent un à deux jours avant de partir en mer sous prétexte de préparer engins et embarcation, alors qu'en fait il s'agit là d'un rite de séparation et d'exclusion de la société en général et féminine en particulier. C'est également un rite purificateur par lequel les hommes se débarrassent de la souillure des femmes de la terre avant d'aller retrouver la déesse Hina qui va faire le lien avec le monde des esprits et des dieux. Ce *fale siu*, qui signifie "maison de pêche", reste interdit aux "gens de la terre" et plus précisément aux femmes pendant tout le temps de la pêche. Il sera rendu à son usage habituel après qu'un *kava*, accompagné de nourriture préparée dans le

four à pierres chaudes par des hommes restés à terre, soit consommé par l'équipage, cérémonie qui constitue un rite de réinsertion dans la société et clôt l'épisode rituel de la pêche. Dans d'autres villages moins concernés par le mythe d'origine du requin, le *fale siu* est plus modeste, il peut être remplacé par un coquillage retourné sur la plage, à l'abri des regards. Cette substitution nous conduit à penser que cette maison de pêche eut aussi être considérée comme le réceptacle de l'esprit du requin.

Pour les autres espèces, il n'y a pas de tabou sexuel mais un rite d'exclusion du chef du village. Lorsque le requin-marteau, la bonite et le rouget sont aperçus dans les eaux des rivages concernés, Leka, Havea Tu'i Nangatatafu et Tamale, les chefs des villages correspondants doivent rentrer dans leurs habitations et y rester jusqu'à la fin de la pêche. Il ne sont autorisés à sortir qu'après avoir reçu leur part et consommé le *kava* qui rompt les interdits. Leur présence sur la plage pendant les activités de capture ferait fuir le banc de poissons. La direction de la pêche est assurée par leurs *matapule* de la mer. Cet évitement du chef de village vis à vis des poissons reproduit les relations traditionnelles entre chefs qui ne communiquent que par l'intermédiaire de porte-parole et confirme la considération particulière dont jouissent les poissons. Il peut également signifier l'effacement du chef du village devant la venue d'un poisson sacré envoyé de Pulotu.

La répartition des prises se fait selon l'ordre hiérarchique suivant : le chef du village, les représentants des églises, le *matapule* et enfin les familles des pêcheurs qui ont participé. Dans le cas du requin et du hareng, les parts s'appellent des *inasi*, nom donné jadis aux cérémonies bi-annuelles des prémices. Au cours de ces cérémonies, le Roi était considéré comme le représentant sur terre du dieu Hikuleo, il était le symbole d'agent fertilisant de la terre, de pourvoyeur de nourriture et la personnalisation du "mana" qui favorisait les récoltes (SIKALA, 1982). Il recevait des monceaux de nourriture qui devenait sacrée et qui était ensuite redistribuée. Il reste des traces de cette cérémonie traditionnelle dans le "salon de l'agriculture" contemporain instauré par le Roi actuel en 1967 où celui-ci visite les villages des îles principales et reçoit les offrandes dues à son origine divine, alors que sont exposées les plus belles productions agricoles (BATAILLE, 1975).

Le poisson capturé au cours de ces pêches rituelles est totalement interdit de vente et ne doit être distribué dans un premier temps qu'à l'intérieur du village, alors que ces mêmes espèces, capturées dans d'autres eaux de l'archipel, peuvent l'être avec n'importe quelle technique et peuvent être commercialisées.

Toute transgression individuelle ou collective de ces interdits conduit à l'échec de la pêche : les poissons évitent les filets, s'enfuient et risquent de ne pas revenir les années suivantes. C'est ainsi que les harengs et les bonites ne reviennent plus à Atata depuis 1973 et à Ha'ano depuis 1970 car les premiers ont été vendus et les seconds ont été capturés avec des harpons et des couteaux pour en pêcher plus et les gens se sont eux-mêmes privés de cette nourriture miraculeuse qui s'offrait à eux une fois l'an. A Niutoua, Tamale a continué à imposer et à respecter les interdits et les rougets étaient encore au rendez-vous, en abondance, transformant la mer en une nappe argentée et frémissante en 1987. Il continuait à remplir ses prestations traditionnelles et envoyait un panier rempli de ces poissons sacrés au Roi, obligation qui est liée à son nom. Cette même année, Tu'itufu, chef coutumier de l'île d'Euaiki, continuait également à faire respecter le *fale siu* sur son île quand il partait chasser le requin au noeud coulant, et les pêcheurs soufflaient dans la conque en signe de réussite à chaque retour de pêche.

D'autres facteurs président à la réussite de ces techniques et à celles de la pêche en général : la solidarité entre gens de terre et gens de mer, le secret et la discrétion. Les relations sociales au sein de l'équipage aussi bien qu'entre ceux qui restent à terre au village doivent être harmonieuses et exclure tout comportement déviant ou asocial tant selon la tradition que selon la morale chrétienne; un décès à terre dans la famille d'un membre de l'équipage, un adultère, une dispute peuvent condamner les pêcheurs à l'échec. Les poissons sont en quelque sorte garants de l'ordre social et cette activité essentiellement masculine que semble être la pêche exige au niveau symbolique une participation globale de la société locale. Sauf lorsque les pêches sont collectives comme celles que nous avons décrites, l'homme observe la discrétion, voire le secret lorsqu'il part en mer surtout la nuit car il craint d'être précédé sur ses lieux de pêche par des dieux malins (les *tevolo*) qui mettraient le poisson en fuite. Cette discrétion est aussi requise auprès des enfants à qui l'on demande de ne pas être trop bruyants quand leur père est à la pêche. Le bruit et le désordre dans l'absolu sont évités un peu comme si les hommes voulaient se garder d'attirer l'attention des dieux lorsqu'ils exploitent les ressources naturelles de la mer et de risquer de les mécontenter. Ce souci d'harmonie et de calme se retrouve dans un certain nombre de sociétés de Papouasie Nouvelle-Guinée associé à des interdits encore plus exigeants motivés par la société féminine : le matériel de pêche ne doit pas être touché ni enjambé par une femme, un homme dont la femme est menstruée ou enceinte ne peut partir à la pêche à cause des odeurs communiquées par sa femme qui écarteraient le poisson. Dans l'île de Ferguson (région de Milne Bay), l'homme s'assimile au poisson qu'il va pêcher : il ne doit pas manger de nourriture cuite ou réchauffée avant de partir en pêche car le poisson qui ne mord que des appâts crus sentirait la nourriture cuite et éviterait l'hameçon (*Subsistence Fishing Practices of PNG*, 1984).

Cette description d'activités techniques associées à des systèmes de représentation relevant de concepts cosmogoniques abstraits ne peut trouver une explication qu'à partir d'un certain nombre d'aspects de la religion traditionnelle et de la relation dieux-poissons dans cette religion qu'il nous faut décrire brièvement.

COSMOGONIE ET RELIGION TRADITIONNELLE

Selon la cosmogonie tongienne, à l'origine étaient la mer et *Pulotu*, le monde des esprits et des dieux avec un rocher sur lequel vivaient 4 couples de jumeaux. Des unions incestueuses entre ces couples naquirent les trois principaux dieux majeurs du panthéon tongien :

- Hikuleo, au sexe indéterminé et qui régnait sur *Pulotu*,
- Tangaloa, le maître du ciel,
- Maui, le maître du monde souterrain,

les deux derniers étaient incarnés chacun par trois personnes.

Le fils de Tangaloa jeta des copeaux de bois dans la mer qui devinrent des îles et Maui en fit surgir d'autres du fond de l'océan avec une ligne et un hameçon, puis un autre fils de Tangaloa fit tomber sur la terre une graine et un ver qui devinrent la végétation et les premiers hommes. Ainsi peut se résumer brièvement l'origine de l'archipel et de ses hommes ainsi que celle des origines de la religion polythéiste.

Pulotu était habité par des dieux principaux (de l'ordre de 300), les âmes des chefs décédés qui servaient d'intermédiaires entre les vivants et les dieux, les âmes de leur *matapule* et les *matapule* des dieux; le gens du commun n'avaient pas d'âme et n'en furent dotées qu'en 1840 avec la venue des premiers missionnaires. Les âmes des chefs décédés recevaient des offrandes et des sacrifices et revenaient sur terre sous forme d'oiseaux et de poissons que l'on appelait *vaka*, c'est-à-dire bateau ou réceptacle. Les prêtres qui servaient les dieux à terre étaient appelés des *taula otua*, les ancres des dieux. Ces données témoignent d'une cosmologie plus halieutique que terrestre, assortie de variantes selon les auteurs (COLLOCOTT, 1921; FARMER, 1855; GIFFORD, 1929; MARTIN, 1817). Gifford en particulier mentionne un certain nombre de dieux incarnés dans des espèces ichtyologiques attachées à des lignages et des îles précis.

L'HOMME, LE POISSON ET LE SURNATUREL

Buck (1935, p. 52), à partir des données de Gifford et Collocott, recense les représentations matérielles du panthéon tongien et, sur 31 représentations animées et zoomorphes, 14 sont d'origine ichtyologiques. Parmi celles-ci, on compte : 2 poulpes, 5 requins, 5 murènes, 1 mullet, 1 rouget barbet; sans compter un certain nombre d'oiseaux dépendant de l'écosystème marin. Selon Buck, ces animaux sont à la fois l'incarnation et les messagers des dieux, et leur appellation de *vaka* signifiant réceptacle et bateau confirme ces deux fonctions. Toujours selon le même auteur, d'autres représentations inanimées des dieux consistaient en des pierres, des coquillages, des dents de cachalot ou des objets d'artisanat locaux comme des nattes, des massues ou des récipients en bois. Il existait aussi des représentations anthropomorphes, en bois ou en ivoire de petite taille dont il ne reste aujourd'hui que 6 spécimens muséographiques présentant des caractéristiques uniquement féminines. Ces objets, selon l'auteur, étaient enveloppés dans du *tapa* (4) et conservés dans les habitations réservées au dieux qui existèrent jusqu'à l'époque de la christianisation, vers le milieu du siècle dernier.

Cette description sommaire de la religion traditionnelle explique le fait que le requin et le rouget aient pu conserver l'image d'animaux sacrés et soient encore aujourd'hui considérés comme tels. Si les missionnaires ont détruit les temples, les objets et les sculptures témoins de ce culte païen, ils n'ont pu s'en prendre aux représentations animées zoomorphes qui sont toujours présentes dans la nature et les esprits.

Les autres espèces ichtyologiques mentionnées par Buck, que nous n'avons pas citées dans nos descriptions des pêches rituelles, sont encore aujourd'hui chargées d'expressions de l'imaginaire :

- les murènes ne doivent jamais être capturées car elles sont supposées être les chefs de tous les poissons,

- le mullet n'est pas indifférent à l'homme puisque son mythe d'origine explique la configuration géographique de la lagune de Tongatau et reproduit le cadastre de cette région de la côte (BATAILLE, 1980),

- la pieuvre ne jouit plus d'une considération spéciale si ce n'est qu'elle est encore pêchée avec un engin particulier : le *makafcke* (5) qui, selon une légende très répandue dans le Pacifique, simule un rat qui l'a offensée et sur lequel elle se précipite.

La bonite, le poisson-lait et le hareng sont absents de l'énumération de Buck. Néanmoins, on ne peut nier l'importance de la première qui était au début de ce siècle un des poissons réservés au souverain (GIFFORD, 1929, p. 105), et dont la silhouette était fréquemment gravée sur les manches des massues, accompagnée de celles du requin et de la tortue. La bonite possède des lettres de noblesse dans d'autres régions :

- dans l'archipel du nord, à Vava'u, elle est considérée comme le roi des poissons, un *kava* était consommé avant le départ des pêcheurs et le premier bol réservé aux personnes de haut rang était versé dans la mer en offrande au poisson (DYE, 1983),

- aux îles Salomon occidentales, leur pêche était étroitement liée à la chasse aux têtes et les autels dédiés à la bonite permettaient aux chefs de passer à la condition d'ancêtres (BARRAUD, 1972).

Pour le poisson-lait, nous ne possédons aucun indice qui justifie le respect qu'il suscite si ce n'est un témoignage manuscrit du R. P. Thomas qui vécut à Tonga entre 1826 et 1859 et qui fait état de deux lacs sacrés à Nomuka contenant des poissons-laits qui sont vénérés par les natifs.

La considération due au hareng de l'île d'Atata n'a d'autre explication que celle donnée par son mythe d'origine qui en fait un cadeau du dieu Hikuleo.

CONCLUSION

Ces échanges entre l'homme, la nature et le divin par l'intermédiaire d'animaux aquatiques ainsi que les liens entre ces espèces et la religion polythéiste produisent un certain nombre d'effets sur la frange de la société qui pratique encore ces pêches rituelles. Ces effets sont d'ordre social, économique et religieux.

- La relation homme-poisson reproduit la hiérarchie traditionnelle qui tend à s'effacer progressivement sous l'influence de la culture occidentale. Elle conforte l'autorité des chefs de villages sans lesquels, ou plutôt sans l'absence consentie desquels, ces pêches ne pourraient avoir lieu. Elles favorisent l'équilibre social et la solidarité initiale sur laquelle est fondée la société. Tout comme dans les sociétés antiques, l'objectif de ces techniques de production "n'est pas l'accumulation de richesses, mais la conservation du statut des groupes et des individus au sein d'une communauté, la conservation de leurs rapports avec le reste de la communauté, donc la reproduction de la communauté elle-même" (GODELIER, 1984, p. 186).

- L'utilisation de techniques douces et l'interdit de vente évitent les phénomènes de surpêche favorisés par l'introduction de nouveaux engins de pêche et de navigation et les besoins liés à la pression démographique.

- Ces réminiscences de la religion pré-chrétienne s'expliquent, entre autre, par l'hétérogénéité confessionnelle de la société au sein de laquelle quatorze religions différentes sont représentées avec des passages fréquents de l'une à l'autre selon les stades de la vie et pour des raisons sociales ou pratiques.

Au cours de ces pêches rituelles, les poissons sanctionnent les écarts de la société en la privant d'une partie des ressources naturelles qui lui sont offertes. Le requin peut aussi sanctionner l'homme "coupable" : tout accident ou mort d'homme par le requin est expliquée par un comportement asocial de la victime (vol, adultère, usurpation de terre...) et la société considère que la justice est rendue avant même que les hommes ou les églises n'interviennent.

La pratique de plus en plus occasionnelle de ces techniques rituelles, voire la disparition récente de certaines, donne à cette étude le caractère d'une ethnologie de sauvetage en passe de devenir de l'ethno-archéologie. L'interprétation des données nous interdit toute tentative d'exégèse dans la mesure où les Tongiens eux-mêmes ne font que reproduire des comportements ancestraux dont ils ont perdu le sens.

* Laboratoire d'Ichtyologie, Muséum National d'Histoire Naturelle, 43 rue Cuvier, F-75005 Paris.

NOTES

1 - Les identifications vernaculaires et latines des espèces concernées sont les suivantes : - les requins de toute espèce en tongien : *anga*; - les requins-marteaux en particulier : *matai*, *Sphyrna* sp.; - le rouget barbet: *vete*, *Mulloides vanicolensis* (VALENCIENNES, 1831); - le hareng : il s'agit vraisemblablement de la sardinelle tachetée, *pelupelu* en tongien, identifiée sous le nom latin de *Amblygaster sirm* (WALBAUM, 1792) ou d'un autre Clupeidae proche; - la bonite : *atu*, *Katsuwonus pelamis* (L.); - le poisson-lait : *ava*, *Chanos chanos* (FORSSKAL, 1775).

2 - Pulotu est décrit comme un paradis, une île immense couverte de fleurs, d'oiseaux et de nourriture, baignée dans un univers de senteurs délicieuses. Pulotu est situé au delà de Samo'a et bien que localisé reste inaccessible aux humains (MARTIN, 1817).

3 - Le *kava* est une macération de *Piper methysticum* (FORSTER) dans l'eau. Sa préparation et sa consommation, répandues dans toute la Polynésie, revêtent un aspect cérémoniel et tiennent une place importante dans la vie sociale masculine.

4 - Le *tapa* est un tissu d'écorce d'arbre. A Tonga on utilise le *Broussonetia papyrifera* (L.) Vent., dont on bat le liber interne de l'écorce sur une enclume en milieu humide. Les usages du *tapa* étaient et restent multiples : domestiques, cérémoniels et religieux. Aujourd'hui encore les femmes confectionnent des pièces qui peuvent mesurer 25 m de long sur 6 m de large et qui sont offertes ou échangées dans les mariages, les deuils et toute prestation cérémonielle au roi ou aux chefs. Ces *tapa* constituent la "richesse" des femmes.

5 - *Makafek* signifie pierre/poulpe. C'est un leurre composé d'une plombée en pierre taillée de forme cylindro-ogivale recouverte de deux ou trois calottes de coquillages *Cypraca tigris*. L'ensemble est fixé sur une racine de cocotier de 25 cm. de long à l'extrémité de laquelle sont fixés des petits morceaux de feuille de cocotier. L'engin secoué dans l'eau d'un mouvement pendulaire ressemble à un rat qui nage.

BIBLIOGRAPHIE

- BARRAUD C. (1972) : De la chasse aux têtes à la pêche à la bonite, *L'Homme*, 12 (1) : 67-112.
- BATAILLE-BENIGUI M.-C. (1975) : Le salon de l'agriculture aux îles Tonga et sa relation avec le passé, *Journal de la Société des Océanistes*, 32, 50 : 67-86.
- BATAILLE-BENIGUI M.-C. (1980) : Les poissons cartographes, in : *Cartes et figures de la terre*, Centre G. Pompidou édit., Paris, p. 188-190.
- BATAILLE-BENIGUI M.-C. (1981) : La capture du requin au noeud coulant : persistance et changement des interdits, *Journal de la Société des Océanistes*, 37 : 239-250.
- BATAILLE-BENIGUI M.-C. (1986) : *Les polynésiens des îles Tonga et leur représentation du milieu marin*, thèse de 3e cycle, Univ. Paris X Nanterre.
- BUCK P. (1935) : Material representations of tongan and samoan gods, *The Journal of Polynesian Society* 5.44 (2) : 1-28.
- COLLECTIF (1984) : *Subsistence Fishing Practices of Papua New Guinea*, Papua New Guinea University of Technology édit., Lae, Traditional technology series, 2.
- DYE T.S. (1983) : Fish and Fishing in Niuaotupapu, *Oceania*, 5. 53 (3) : 242-271.
- COLLOCOTT E.E.V. (1921) : Notes on Tongan Religion, *The Journal of Polynesian Society*, 5.30 (4) : 152-163 et 227-240.
- FARMER S.S. (1855) : *Tonga and the Friendly Islands with a Sketch of their Mission History*, Hamilton Adams Co. édit., London, réed. Kalia press, Canberra 1976.
- GIFFORD E.W. (1929) : *Tonga Society*, Bernice Bishop Museum édit., Hawaii (Bulletin, 16).
- GODELIER M. (1984) : *L'idéal et le matériel*, Fayard édit., Paris.
- MARCUS G.E. (1975) : Alternative Social Structures in the Limits of Hierarchy in the Modern Kingdom of Tonga, *Bijdragen Tot De Taal-Land-En Vol Ken Kunde* édit., 131 (1) : 34-66.
- MARTIN J. (1817) : *Histoire des naturels des îles Tonga, situées dans l'océan Pacifique (sur les détails données par W. Mariner)*, Gide et Nicolle édit., Paris, 2 tomes.
- SIKALA J. (1982) : *Cult and Conflict in Tropical Polynisia, a Study of Traditional Religion, Christianity and Nativistic Movements*, Helsinki.
-

DISCUSSION A LA SUITE DE LA COMMUNICATION D'I. LEBLIC, p. 194
